Bulletin administratif n° 2, février 1911, pp. 270-271

Nous les prions de recevoir ici, nos plus sincères témoignages de sympathie; puissent ces témoignages atténuer leur profond chagrin.

Au nom de tous tes Camarades et amis, adieu, mon cher Jourdan, repose en paix. Adieu.

Avant de se séparer, nos Camarades ont exprimé à la famille Jourdan la sincérité de leurs regrets, et c'est avec l'émotion que rend plus sensible encore la perte d'un Camarade du même âge qu'ils se sont serré la main, en envoyant, du fond du cœur, un dernier souvenir à celui qui venait de les quitter si brusquement.

J. MORBACH
(Châl. 1862).

MÉNELON (EUGÈNE)

Châlons 1863.

MEMBRE PERPÉTUEL.

Le 1er mai 1910 est décédé, à Foix, notre camarade Ménelon (Eugène).

Né à Is-sur-Tille (Côte-d'Or), il entra à l'École de Châlons en 1863 pour en sortir en 1866, après avoir fait de brillantes études.

Au début de sa carrière, il occupa les emplois d'ajusteur, de monteur et de dessinateur.

En 1871, il vint dans l'Ariège qu'il ne devait plus quitter. Il y remplit les fonctions de chef d'atelier aux usines de Saint-Antoine, près Foix, qui comprenaient un haut fourneau et des ateliers de fabrication de rivets, de chevillettes et de tirefonds pour chemins de fer.

En 1880, quand la Société des Thermes d'Ax se constitua, Ménelon prit la gérance des établissements de cette compagnie et employa ses qualités techniques à l'exécution de modifications très heureuses, qu'il mena à bonne fin, et à la construction d'installations nouvelles très importantes. Il quitta ce poste, où il avait donné toute la mesure de son intelligence et de son activité; pour cause de santé, il se retira à Foix, vers fin décembre 1905.

Depuis sa retraite et malgré les soins constants qui lui étaient nécessaires, Ménelon était resté le conseil de la Société des Thermes.

Il a laissé dans les différents emplois qu'il a occupés et parmi ses Camarades le meilleur souvenir.

Ménelon laisse une veuve, sans enfant, à qui nous présentons nos sincères et vives condoléances.

N'ayant pas été avisés en temps utile pour pouvoir assister aux obsèques, la couronne de la Société a été envoyée à Foix pour être déposée sur la tombe de notre regretté Camarade.

La Commission régionale de Toulouse.